



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 10 décembre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question urgente à **Monsieur le Ministre de l'Intérieur** concernant **l'impact de la situation politique en Syrie sur la gestion des demandes de protection internationale et le statut des bénéficiaires de protection internationale d'origine syrienne au Luxembourg.**

En date du 10 décembre 2024, le ministère des Affaires intérieures a annoncé la suspension temporaire de l'examen des demandes de protection internationale des ressortissants syriens, à la suite des récents événements en Syrie et de la chute du régime de Bachar al-Assad.

Etant donné que la situation politique en Syrie demeure instable, que les combats se poursuivent dans certaines régions du pays, et qu'il reste incertain quelle voie politique la Syrie poursuivra dans le futur, je me permets de poser les questions suivantes :

- 1. Quelle est la durée prévue par Monsieur le ministre pour la suspension temporaire en vigueur ?**
- 2. Monsieur le Ministre est-il d'avis que, même en cas de changement de circonstances en Syrie, les Syrien.ne.s ayant déjà obtenu la protection internationale au Luxembourg devraient pouvoir conserver leur statut et poursuivre leur intégration ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. SehoVIC', with a horizontal line extending to the right.

Meris SEHOVIC
Député